

## Avant-propos

Après avoir montré que l'individualisme a connu une longue période de gestation au cours des siècles, après avoir éclairé en quoi « individualisme » ne rime pas nécessairement avec « égoïsme », Vanessa Della Piana et Laetitia Godfroid interrogent les liens qui unissent individu et société. Est-il encore possible de faire société entre individus ? À quelles conditions l'individualisme peut-il être un atout et en quoi peut-il être effectivement porteur pour un vivre ensemble plus juste, plus solidaire, plus démocratique ?

**Mots-clés :** *Autonomie – État social actif – Individu – Individualisme*

## Introduction

En juin 2012, le Cefoc organisait un week-end de formation sur le thème « *Individualisme, vers quelle société ?* ». Dans le prolongement de ce week-end, Vanessa Della Piana et Laetitia Godfroid, formatrices au Cefoc, proposent une analyse en deux volets. Le premier volet a fait une large place à l'histoire de l'individualisme. Celui-ci est apparu comme étant le résultat d'un long parcours de conquêtes sociales et juridiques, et comme pouvant être porteur pour la personne comme pour le vivre ensemble.

Dans ce second volet, l'analyse se poursuit en interrogeant les conditions pour que l'individualisme puisse effectivement être fécond, pour qu'il puisse contribuer à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique. Enfin, l'analyse se clôture en montrant que l'opposition entre individu et société se doit d'être dépassée, des liens unissant de facto (et souvent malgré lui) l'individu à la société.

## L'individualisme, un monde merveilleux ?

Le tableau historique de l'individualisme, tel qu'il a été dressé dans le premier volet de cette analyse<sup>1</sup>, le démontre : l'individualisme est associé à des conquêtes aussi salutaires que l'autonomie, la réflexion critique, la défense de droits individuels fondamentaux. L'individu s'est émancipé autant que possible des normes collectives qui l'opprimaient et des trajectoires qui lui étaient imposées. Ainsi, Charles Taylor, philosophe canadien, dit de l'individualisme qu'il est « *ce que plusieurs considèrent comme la plus belle conquête de la modernité. Nous vivons dans un monde où les gens peuvent choisir leur mode de vie, agir conformément à leurs convictions, en somme, maîtriser leur existence d'une foule de façons dont nos ancêtres n'avaient aucune idée. Désormais notre système judiciaire protège ces droits. En principe, les personnes ne sont plus sacrifiées sur l'autel de valeurs prétendument sacrées qui les transcendent* »<sup>2</sup>. En somme, il semble qu'il y ait un certain consensus à considérer ces changements comme autant d'éléments positifs pour l'individu et, à travers lui, pour la société.

<sup>1</sup> V. DELLA PIANA, L. GODFROID, *Individualisme et société, pour le meilleur ou pour le pire ? (I) L'individualisme, d'hier à aujourd'hui*, analyse 10, Namur, Cefoc, 2013.

<sup>2</sup> C. TAYLOR, *Le malaise de la modernité*, Paris, Cerf, 2008, p.10.

Mais aujourd'hui, des sociologues comme Cécile Cornet<sup>3</sup> posent un constat interpellant : ce « destin collectif » que représente l'individualisme, qui devrait permettre à tous de s'émanciper, est encore loin de toucher tout le monde.

Une récente enquête de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)<sup>4</sup> met en évidence combien le milieu socio-économique exerce une influence sur les résultats des élèves de l'enseignement secondaire. Cette enquête met aussi en exergue que les écarts entre les niveaux de rémunération tendent à persister entre les générations, de même qu'en ce qui concerne l'accès aux études supérieures. Bref, le fameux « ascenseur social » reste en panne : appartenir à une certaine classe sociale détermine encore fortement le destin, les possibilités de choix des individus.

Un autre constat interpelle : de nombreuses problématiques qui ont leur part de responsabilité sociétale sont renvoyées vers le champ de la responsabilité individuelle. On observe une tendance à l'hyper-responsabilisation des personnes qui s'accroît toujours plus. La mise en place de l'État social actif qui considère que tout individu doit être responsable et entrepreneur de soi<sup>5</sup> accentue ce phénomène. Chacun est renvoyé à sa propre « responsabilité » d'individu face aux difficultés qu'il traverse. Chacun doit pouvoir s'assumer seul. Par exemple, être chômeur, être malade, être en échec scolaire, etc. tend à devenir de plus en plus une affaire personnelle, et de moins en moins une affaire collective. Puisque l'individu est « libre et autonome », il est seul responsable de sa vie, de ses choix, de sa destinée... et n'a d'autre choix que de se prendre en main ! Or, cela a été dit par de nombreux sociologues et confirmé par l'enquête de l'OCDE : des facteurs qui « échappent » au choix, au contrôle de la personne pèsent souvent lourdement sur sa trajectoire scolaire et professionnelle, comme l'appartenance à une certaine classe sociale.

La problématique des chômeurs renvoyés à eux-mêmes constitue, à cet égard, un exemple intéressant. « *Quand on prend les gens par le collier, on peut les activer* »<sup>6</sup>, scandait la ministre de l'Emploi, M. De Coninck. Le chômage devient un échec personnel qui est expliqué par des caractéristiques individuelles (le manque de formation, le manque d'expérience, le fait d'être trop jeune ou trop vieux...). Il devient ainsi, peu à peu, un problème traité individuellement. Il perd toute dimension collective (le système socio-économique qui produit de l'exclusion). Or, il ne faut pas être dupe : il s'agit d'une responsabilité de la société, de l'État, d'assurer à tous le droit de vivre dignement, de réduire les inégalités sociales et de permettre l'accès à un emploi... Dans le cas des chômeurs, ceux-ci sont confrontés à des problèmes qui dépassent largement leur responsabilité individuelle : ils sont sommés de trouver du travail tout en étant mis face à un marché de l'emploi en voie de précarisation : depuis trois décennies, dans l'Union européenne, des millions d'emplois à temps plein et à durée indéterminée ont été perdus et remplacés par des emplois à temps partiel. « *Des emplois sont créés, certes, mais limités dans le temps et avec une faible probabilité de devenir stables et durables. On assiste ainsi à une déstabilisation de l'emploi qui augmente le risque de précarisation du travailleur et donne peu de perspectives au demandeur d'emploi.* »<sup>7</sup>

## **Garantir à chacun les moyens d'être un individu**

Pour François de Singly, sociologue français contemporain, l'individualisme, qui donne à chacun le pouvoir « *de définir ses appartenances, de décider de sa vie, de résister aux évidences d'une identité que d'autres lui imposeraient* », n'a de sens que « *si cet idéal n'est pas réservé aux seules personnes disposant des ressources suffisantes, que si aucune partie de l'humanité n'est exclue d'une telle utopie.* »<sup>8</sup> Jean-Claude Brau, formateur au Cefoc,

<sup>3</sup> Cécile Cornet est formatrice à la FEC (Formation Éducation et Culture), service de la CSC Namur – Dinant. Elle est intervenue au cours du week-end de formation du Cefoc « *Individualisme : vers quelle société ?* » en juin 2012.

<sup>4</sup> Voir article disponible sur le site : <http://www.oecd.org/fr/eco/finances-publiques/45002669.pdf>.

<sup>5</sup> Voir P. PIERSON, *Insertion socioprofessionnelle : dimension sociale en état d'urgence !*, analyse 5, Namur, Cefoc, juin 2013.

<sup>6</sup> La Libre Belgique, 24 janvier 2012.

<sup>7</sup> Voir P. PIERSON, *Le monde fantastique de la recherche d'emploi (II) Individus et recherche d'emploi au quotidien*, analyse 10, Namur, Cefoc, novembre 2011.

<sup>8</sup> F. de SINGLY, *L'individualisme est un humanisme*, Éditions de l'Aube, 2011, p.11.

exprime cela en renversant une maxime bien connue : ce n'est pas que ma liberté s'arrête là où commence la tienne<sup>9</sup>, mais bien que ma liberté commence là où commence la tienne. Entendu de cette manière, l'individualisme est à l'exact opposé du libéralisme (politique ou économique). En effet, il ne s'agit pas de « laisser faire » les choses en se disant qu'elles finiront bien par accorder le bonheur à tous. Il s'agit au contraire de s'occuper de *créer les conditions* qui permettront à chacun(e), quels que soient son origine sociale, sa nationalité, son genre, son âge... d'avoir le droit d'être un individu à part entière, c'est-à-dire un homme ou une femme émancipé(e), capable de s'autodéterminer, d'être autonome et indépendant(e)...

L'individualisme peut donc être un vrai projet politique positif, dans la mesure où il veille à ce que chacune et chacun dispose des ressources nécessaires, ait l'opportunité réelle de vivre la vie qu'il/elle a des raisons de choisir. Autrement dit, chacun doit pouvoir accéder à une liberté de choix. Un choix raisonné, qui n'est pas un caprice égoïste, mais qui se fait en discussion avec d'autres pour vérifier que ce choix est opportun.

Mais pour ce faire, l'opportunité de choisir doit être réelle : d'une part, il ne s'agit pas de choisir entre le mauvais et le pire (comme l'illustre ci-avant l'exemple des chômeurs et de l'actuel marché de l'emploi) ; d'autre part, il faut réellement disposer des *moyens* de choisir. Si je n'ai pas accès aux informations, aux moyens matériels, à l'éducation... nécessaires pour pouvoir opérer un choix éclairé, suis-je réellement en train d'être un individu libre et autonome ? Rien n'est moins sûr !

### **Être un individu, est-ce être détaché de la société ?**

Outre le fait que ce soit la société qui garantisse (ou qui doive garantir) à chacun(e) la possibilité d'être un individu, celui-ci ne se construit pas *ex nihilo*. Être un individu est d'abord le résultat d'un processus de socialisation, qui débute à la naissance d'une personne et se poursuit tout au long de sa vie. C'est en effet le processus par lequel une personne intériorise les normes et les valeurs de la société. Pour se construire, se définir et prendre une place dans la société, l'individu a donc d'abord besoin d'être socialisé, c'est-à-dire d'apprendre les règles du vivre ensemble. De même, le boulanger ne s'improvise pas boulanger du jour au lendemain : il apprend d'abord d'un autre comment faire du pain avant de faire son propre pain.

Ainsi, l'identité, même si elle est toujours le résultat d'une composition personnelle et originale, est également le résultat d'une socialisation et d'éléments de prêt-à-porter définis par la société. Typiquement, on ne peut pas être une maman ou un papa n'importe comment. Il y a bien sûr une gamme de comportements et d'attitudes acceptables mais tout n'est pas acceptable... La société, à travers le regard de chacun(e) d'entre nous, mais aussi à travers des lois, est là pour le rappeler.

L'individu est parfois présenté comme un être égoïste et solitaire, source d'une décomposition du lien social. À cela, François de Singly, comme d'autres sociologues, répondent que le lien social ne peut avoir disparu car l'individu n'existe que par les liens sociaux<sup>10</sup>. Ce n'est qu'à travers la reconnaissance de l'autre que « je » existe. Le sociologue explique également que les liens sociaux n'ont pas disparu, mais bien qu'ils se sont transformés. Ils sont aujourd'hui basés sur le principe de consentement. Les liens sont davantage choisis et plus personnels qu'auparavant. Aujourd'hui, je choisis avec qui je passe ma vie et quels sont mes amis. Et cela paraît bien plus acceptable qu'un mariage arrangé...

Le choix amoureux : voilà bien un exemple, parmi de nombreux autres, qui permet à certains sociologues agacés face au « grand récit individualiste »<sup>11</sup> de rappeler la pesanteur du monde social, déjà abordée précédemment : l'individu ne se construit pas seul, entièrement à l'abri à la société, hors de toute influence de ses appartenances sociales. Ainsi, les choix amoureux

---

<sup>9</sup> La maxime « *Ma liberté commence où s'arrête celle des autres* » aurait pour origine l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (« *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* »).

<sup>10</sup> F. de SINGLY, op. cit., p.24.

<sup>11</sup> X. MOLÉNAT, *L'individu, roi contesté*, revue Sciences humaines, n° 222, janvier 2011, p.40.

restent, quoi qu'on en pense, largement marqués par les lois de l'homogamie (le fait de choisir son conjoint dans le groupe social auquel on appartient)<sup>12</sup>.

Enfin, ce n'est pas parce que l'individu est reconnu comme un être autonome, qui se donne à lui-même ses propres règles, qu'il ne doit pas suivre des règles de vie en société ! Il y a donc là des liens nécessaires et incontournables entre individu et société.

## En conclusion

À la lumière de ce qui précède, et comme le rappellent aujourd'hui de nombreux sociologues, l'opposition entre individu et société se doit d'être dépassée. Individu et société se nourrissent l'un de l'autre. La cohabitation semble complexe : les individus construisent la société de demain, et la société a son rôle à jouer dans la fabrication d'individus réellement libres et autonomes.

Cependant, le constat peut paraître amer. Tout le monde n'a pas les mêmes ressources à sa disposition pour devenir un « individu », cet être idéalement libre, autonome, indépendant, émancipé. Certains disposent de ressources pour s'adapter au changement, anticiper et avoir des projets tandis que « *d'autres, qui sont dépourvus de ces supports sociaux, éprouvent de grandes difficultés à se conduire de manière autonome, comme le leur demande de manière insistante les institutions qui les prennent en charge.* »<sup>13</sup>

François de Singly affirme que l'individualisme peut être un « humanisme »<sup>14</sup>. Selon lui, l'individualisme peut être un vrai projet politique, porteur pour la société et pour les individus qui la constituent. Il dessine un monde idéal où chaque être humain peut se développer et devenir lui-même, en s'émancipant le plus possible de déterminismes sociaux qui l'oppriment. Mais pour parler d'humanisme, un tel idéal ne peut être réservé uniquement aux personnes qui bénéficient des ressources suffisantes pour y accéder... Sans quoi, effectivement, l'individualisme s'avère vide de sens, voire néfaste...

Individus, oui, mais alors tous !

Vanessa Della Piana et Laetitia Godfroid,  
Formatrices permanentes au Cefoc

---

<sup>12</sup> J.-C. KAUFMANN, *Sociologie du couple*, Que sais-je, 1993, p.10.

<sup>13</sup> Ibidem.

<sup>14</sup> F. DE SINGLY, op. cit.

### **Pour aller plus loin**

Robert CASTEL et Claudine HAROCHE, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

François DE SINGLY, *L'individualisme est un humanisme*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011.

Philippe PIERSON, *Le monde fantastique de la recherche d'emploi (II) Individus et recherche d'emploi au quotidien*, analyse 10, Namur, Cefoc, novembre 2011.